

Les tremblements de terre de Marmara

On compte une quarantaine de morts et des centaines de blessés

Le nombre actuellement connu des victimes du séisme qui a ébranlé les districts de Marmara et d'Édresse s'élève à une quarantaine de morts environ et à plusieurs centaines de blessés.

Les grondements souterrains continuent.

UN COMITÉ DE LA FÉDÉRATION CONFÉDÉRÉE DU SPECTACLE

Le Comité national de la Fédération confédérée du spectacle a tenu sa dernière séance sous la présidence de M. Chesne, conseiller juridique de la Fédération. Il a réglé diverses questions d'ordre général concernant plusieurs villes de province, notamment Lille et Metz.

Soulagement immédiat pour qui souffre de l'estomac

C'est un fait bien connu en médecine que c'est par les intestins que l'on agit le plus efficacement sur les troubles de l'estomac et de la digestion. C'est donc en prenant des médicaments qui agissent sur les intestins et les personnes qui vous vendent chaque jour si possible.

LE DINER DE LA BÉTERAVE

M. Rattu, conseiller à la Cour de Cassation, nouveau président de la Bétérave, étant souffrant, n'a pu assister à la fête de notre grande société septentrionale. La cérémonie de son installation aura lieu le mois prochain. Le banquet de clôture sera présidé par le plus ancien des deux vice-présidents, M. Paul Allouchery, qui est bien connu de nos amis septentrionaux et de nos sympathiques. On sait qu'il est notamment le président de la Lyre de Douai, chorale de deux cents exécutants, maintes fois applaudie à Paris. Entouré de presque tous les présidents honoraires de la société, MM. Tettelin, Dubar, Pavez, Payen, Ceccuzzi, etc., le banquet a été très agréable. M. Rattu, président sortant, avait auparavant prononcé un fort bel discours pour saluer M. Allouchery.

L'EXPOSITION ANNUELLE DES ROSATI DE FRANCE

La grande exposition annuelle des Rosati de France aura lieu du 15 au 21 janvier. On sait qu'elle est organisée dans les plus magnifiques salons de la ville de Paris, dont le rôle a été si grand dans l'histoire contemporaine de la peinture.

SAPÉURS-POMPIERS COMMUNAUX

Par décret en date du 18 décembre 1934, ont été nommés aux grades ci-après dans le corps de sapeurs-pompiers communaux :

SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX

Par décret en date du 18 décembre 1934, ont été nommés aux grades ci-après dans le corps de sapeurs-pompiers communaux :

UN FORGERON conservateur bénévole d'un vieux château

Près de Cintegabelle (Haute-Garonne), se dresse une curieuse habitation rurale, qui porte la dénomination de « Château de la Garde ».

Il s'agit d'un authentique château de la Renaissance, dans le style de la Renaissance, en briques rouges du pays toulousain, à été décapité par la foudre, il y a plusieurs siècles.

L'INSOMNIE, CONSÉQUENCE DES MAUX D'ESTOMAC

Voici une bonne nouvelle pour les milliers de malades que les maux d'estomac tiennent éveillés chaque nuit. Un des plus sûrs et les plus efficaces des médicaments gastriques a découvert il y a quelque temps, un remède infatigable contre l'acidité stomacale.

LE BICENTENAIRE DU PRINCE DE LIGNE

Sous la présidence de M. Henri Pierron, un Comité est en formation pour commémorer, en 1935, le Bicentenaire de la naissance du Prince de Ligne.

LISTE DES GAGNANTS DE NOTRE GRAND CONCOURS DE LA PROFESSION PRÉFÉRÉE

- 437^e Prix. — M. PARZY Jean-Bis, rue Montfroy, N° 17, à FRESNES-SUR-ESCAUT.
- 438^e Prix. — M. DEBAUDRINHEM Fidèle, rue Archimède, N° 37, à TOUROCOING.
- 439^e Prix. — M. MERVALLE Raymond, rue de la Basse Messure, N° 58, à ROUBAIX.
- 440^e Prix. — M. DEBAECKER Jeanne, rue Jean Macé, N° 88, ROUBAIX.
- 441^e Prix. — M. VANITEGHEM Marcel, rue de Watteles, N° 3, à LYS-LEZ-LANNOY.
- 442^e Prix. — M. PASIAUX Madeleine, rue Borné, N° 40, LOISON-SOUS-LENS.
- 443^e Prix. — M. WAELENX Georges, rue du Tilleul, N° 203, TOUROCOING.
- 444^e Prix. — M. GROMBIN Marcel, rue Ledru Rollin, N° 142, BRUAY-SUR-ESCAUT.
- 445^e Prix. — M. LOMBAERE Sidonie, rue Mangran, N° 4, à ROUBAIX.
- 446^e Prix. — M. DEBERDT André, Place de l'Église, à STEENWERCK.
- 447^e Prix. — M. BRIFFAUT Henri, rue de l'Alouette, N° 4, à ROUBAIX.
- 448^e Prix. — M. COCUD René, rue d'Artois, N° 7, à LENS.
- 449^e Prix. — M. LEJUSTE Jeanne, rue du Calvaire, N° 7, QUIEVRECHANT.
- 450^e Prix. — M. GOURGOD Louisette, rue de l'Intendance, N° 61, VALENCIENNES.
- 451^e Prix. — M. BRETON Marie, rue Payelle, à CAUCHY-A-LA-TOUR.
- 452^e Prix. — M. DUFRESNOY Théodore, rue E. Tabary, N° 110, à FRESNES-SUR-ESCAUT.
- 453^e Prix. — M. YERON Léon, rue des Mal-Contenis, à NEUVILLE-SUR-ESCAUT.
- 454^e Prix. — M. Plateau à Gâteau, en métal argenté. — Valeur 80 fr. — M. RENAUX Victor, rue de l'École de Oarçons, à BAILLEUL.
- 455^e Prix. — Un Huilier ménager. — Valeur 80 fr. — M. HELIN Georges, rue de la Latte, N° 10, à TOUROCOING.
- 456^e Prix. — M. DUVAL Paul, rue de la Salade, 2 pièces, avec jardin. — Valeur 75 fr. — M. VANAS Julien, rue de Dieppe, N° 23, à LILLE.
- 457^e Prix. — M. LOTOT Odette, rue d'Alsace, N° 10, à TOUROCOING.
- 458^e Prix. — M. BOURDEL René, rue de Quenoy, N° 64, VALENCIENNES.
- 459^e Prix. — M. PARDOEN Sidonie, rue Longue Chemise, 23, ROUBAIX.
- 460^e Prix. — M. DERYCK Alice, rue de Menin, 150, à TOUROCOING.
- 461^e Prix. — M. DUCHATEAU Louise, rue de Beilfont, N° 3, à BARLIN.
- 462^e Prix. — M. LEFEBVRE Clément, rue du Bois, N° 88, à TOUROCOING.
- 463^e Prix. — M. DUVAL Paul, Jeanne Mallotte, 69 bis, à LA MADELEINE.
- 464^e Prix. — M. OALAMBAS Jean, N° 5 Cour des Bourloires, à LILLE.
- 465^e Prix. — M. RAES Paul, 32, Chaussée Denis Papin, à TOUROCOING.
- 466^e Prix. — M. POMART Robert, rue Saint-Louis, N° 84, à BRUAY-EN-ARTOIS.
- 467^e Prix. — M. VIENNE Adolphe, rue du Cimetiére, à WASSIGNY.
- 468^e Prix. — M. POLLET Joseph, rue Jean Jacques Rousseau, N° 23, à TOUROCOING.
- 469^e Prix. — M. THIEBAUT Henri, rue de Mouvaux, N° 40, à ROUBAIX.
- 470^e Prix. — M. ARICKX Gilbert, Bd de Fournelles, N° 132, à ROUBAIX.
- 471^e Prix. — M. DHAVELOISE Raoul, rue Leclercq Taifin, à HEM.
- 472^e Prix. — M. DUBAR Marthe, rue de la Banque, N° 3, à ROUBAIX.
- 473^e Prix. — M. DANES Edmond, rue Victor Hugo, N° 90, à WINGLES.
- 474^e Prix. — M. QUENEL Léon fils, rue de Vendin, N° 13, à ANNEZIN.
- 475^e Prix. — M. FLOEGAERTS M. L., rue de Maubeuge, N° 15, à CROIX.
- 476^e Prix. — M. PIRA Auguste, rue Dhalloucq, N° 1, à BARLIN.
- 477^e Prix. — M. DEVRIES Marthe, rue du Riez, N° 26, à TOUROCOING.
- 478^e Prix. — M. LOORBECK Georges, rue Montgolfier, N° 16, à ROUBAIX.
- 479^e Prix. — M. DUCHATEAU Lucien, rue Victor Hugo, N° 16, à HERSIN-COUPY.
- 480^e Prix. — M. RAMETTE Germaine, rue Albert Thomas, à CAUDRY.
- 481^e Prix. — M. DEPRATRE Louis, rue Saint-Joseph, N° 81, à TOUROCOING.
- 482^e Prix. — M. SOILLE Léon, rue N° 1000 à SAINS-EN-GOHELLE.
- 483^e Prix. — M. BOLLIER Charles, N° 2 Nouvelles Constructions, à ISBERGUES.
- 484^e Prix. — M. BALOT Emile, rue Holden Grothens, 5, à CROIX.
- 485^e Prix. — M. DILLIES Paul, rue de Leers, N° 83, à LYS.
- 486^e Prix. — M. DELBERGHE Marie, rue du Coq-Chantant, N° 15, à NEUVILLE-FERRAIN.
- 487^e Prix. — M. DECHENE Anna, rue de la Conférence, N° 27 bis, à ROUBAIX.
- 488^e Prix. — M. LEROY Jeanne, rue Biddah, N° 13, à ROUBAIX.
- 489^e Prix. — M. LEGROS Emma, rue du Calvaire, N° 61, à TOUROCOING.
- 490^e Prix. — M. VAN THUYNE Eliot, rue de Lannoy, 31 bis, à ROUBAIX.
- 491^e Prix. — M. CAUTERMAN Raymond, rue Linné, 123, ROUBAIX.
- 492^e Prix. — M. Vve ROGE-SYNAEVE, rue de Toulouse, 21, ROUBAIX.
- 493^e Prix. — M. COLINET Léon, Cité Lemaire, à ONNAING.
- 494^e Prix. — M. VANDEGHINTE Iréna, r. d'Angleterre, 62, MOUSCROEN.
- 495^e Prix. — M. DELTOUR Jules, rue de la Latte, 10, à TOUROCOING.
- 496^e Prix. — M. LEIGNEL Elie, rue du Pont, à MEURCHIN.
- 497^e Prix. — M. LADENT Jean Marie, rue Ribot, N° 25, à HEM.
- 498^e Prix. — M. VEIGNE Adolphe, rue Duponchel, N° 61, VALENCIENNES.
- 499^e Prix. — M. BENOT-CAUVIN, rue de la Bassée, N° 92, à LENS.
- 500^e Prix. — M. COCUD Alfred, rue de Beaumont, N° 52, HENIN-LIÉTARD.
- 501^e Prix. — M. VALENCELLE Jean, rue du Paradis, N° 4, à PETIT-CUINCY.
- 502^e Prix. — M. ARDENOT Théophile, rue Carrière Ormonprez, N° 3, à WATTELOIS.
- 503^e Prix. — M. CHUINE Louis, rue Villefert, N° 60, à HENIN-LIÉTARD.
- 504^e Prix. — M. SOILLE Germain, Square Laurent, N° 22, à SAINT-SAINT-LAURENT-BLANOY.
- 505^e Prix. — M. CHOPIN Raoul, rue Félix-Faure, 60, HENIN-LIÉTARD.
- 506^e Prix. — M. LEVEL Olibert, Impasse Descamps, N° 1, à RONCHIN.
- 507^e Prix. — M. LELEUX Simonne, rue Racine, N° 39, à TOUROCOING.
- 508^e Prix. — M. HANOT Paulette, rue Valion, N° 16 bis, à WATTELOIS.
- 509^e Prix. — M. BOSSU Bernadette, rue Montgolfier, 106, ROUBAIX.
- 510^e Prix. — M. COUVEZ Jules, rue Patoux, N° 43, à ANICHE.
- 511^e Prix. — M. BRANDT Raymond, rue de Bazelles, 1, à TOUROCOING.
- 512^e Prix. — M. VANTOUROT Emile, rue de l'Égalité, N° 3, à FLERS.
- 513^e Prix. — M. D'HOISLAEGER rue Thionville, N° 3, à CROIX.
- 514^e Prix. — M. NOTTEBART Gisèle, rue de Crouy, N° 1, à ROUBAIX.
- 515^e Prix. — M. COLLET Roger, rue St-Rémy, 7 bis, à HAUTMONT.
- 516^e Prix. — M. Vve DUMONT, Place de la République, N° 14, à CROIX-LILLE.
- 517^e Prix. — M. LECLERCQ Jean, rue du Touquet, N° 41, à TOUROCOING.
- 518^e Prix. — M. DALEZ Nelly, Boulevard du Hainaut, N° 1, à MONT-SAINT-LEUZ TOUROCOING.
- 519^e Prix. — M. DESBONNET Paulette, rue d'Ador, 45, TOUROCOING.
- 520^e Prix. — M. BERNARD Charles, r. Jean Jaurès, N° 8, à ABSCON.
- 521^e Prix. — M. DELETRAIN Ga-

Les lots pourront être retirés, exceptionnellement, le Dimanche 13 Janvier prochain, de 8 heures à midi.

MÉPRIS JUSTIFIÉ

"Des gens qui se vantent d'être et qui ne le sont pas une lampe Hydra pour descendre à la cave!"

COMMANDERA-T-ON UNE EAU-DE-VIE DE HUILLE ?

Voilà qui va faire la grimace aux gourmets : tirer de la bouteille de l'alcool potable.

LES RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POUR CHARGES DE FAMILLE

L'année 1935 s'ouvre par une bonne nouvelle pour les familles nombreuses.

TOUT RHUME EST GUÉRISSABLE

Voilà que vous toussotez, vous avez tout essayé : sirops et cachets, les maux persistent, la toux déchire votre poitrine ; votre seul médicament demeuré, le SANTOS, vous a échappé.

Jeune cousine du capitaine de Sautin

Jeune cousine du capitaine de Sautin, dont un jour, dans la rue Decamps elle avait même remarqué la beauté ; celui-ci avait même paru un peu gêné sur le moment de cette rencontre et avait fait dévier la conversation. Ce n'était qu'un peu tard qu'elle avait réussi à le faire causer ; et en effet, il lui avait parlé de bijoux volés par les allemands aux parents de cette jeune fille.

prudence parce que vous n'avez retrouvé...

— Quelle imprudence ?

— Je ne sais si le docteur vous l'aurait permis !

— Avec toi, je ne risque rien.

— Enfin, nous pouvons essayer, en nous éloignant pas trop.

Ministère de la Guerre. Un décret modifiant le statut de la caisse de retraite des militaires de carrière.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Opérations effectuées dans le département du Nord pendant le mois de décembre.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au certificat d'aptitude à la direction des écoles pratiques de commerce et d'industrie.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

Ministère de la Justice. Un décret relatif au statut des juges de paix.

Ministère de l'Éducation Nationale. Un décret relatif au statut des instituteurs.

LES TROUSSES DE LA FÉDÉRATION CONFÉDÉRÉE DU SPECTACLE

LA BÉTERAVE

L'EXPOSITION ANNUELLE DES ROSATI DE FRANCE

SAPÉURS-POMPIERS COMMUNAUX

L'ENSORCELEUSE

Maurice Mario

Ausulté pensé, ausulté fait. Il va causer son trésor dans le parc du château, compte ses pas, prend des points de repère et note tout cela sur un papier qu'il serre précieusement dans son portefeuille. Mais ces beaux calculs, tu le devines, sont déjoués par les événements.

— Paris n'est pas pris ! dit Sonia sarcastiquement.

— Et Forstein par le hasard des opérations est envoyé sur le front russe. Alors, le voilà qui devient lâche, il a peur d'être tué, il veut vivre afin de retrouver son trésor, il déserte la veille d'une attaque. De déserteur, il devient traître, les notes se servent de ses indications. Puis la Révolution éclate. Désorienté, il s'aperçoit qu'il va mourir de faim s'il ne vole pas son pain ; il devient chef d'une bande de malheureux qui ne vivent que de rapines, se fait prendre par trahison, échappe par une chance inouïe, se réfugie à Paris, sans avoir rien de sa nationalité. C'est ainsi qu'il se trouve associé à des gens qui ne vivent que de rapines, se fait prendre par trahison, échappe par une chance inouïe, se réfugie à Paris, sans avoir rien de sa nationalité.